

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2020

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
Résultats	1
Évolution de l'actif net	2
Flux de trésorerie	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5 - 11

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
La Fondation Québécoise pour l'alphabétisation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION (la « fondation »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la fondation au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la fondation.


Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

 S.E.N.C.R.L.

Par Robert Arbour, CPA auditeur, CA

Montréal,
Le 12 mai 2020

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
PRODUITS		
Subventions et dons (note 3)	1 540 547 \$	1 276 613 \$
Commandites	169 900	155 000
Autres produits	7 312	2 886
Cotisations	875	1 000
Gain sur radiation d'immobilisations	-	7 398
Publicité reçue à titre gratuit	259 344	264 322
Livres reçus à titre gratuit	126 406	35 834
	2 104 384	1 743 053
CHARGES (note 4)		
Salaires et charges sociales	578 363	482 291
Abonnements et cotisations	8 286	4 761
Acquisition de livres	21 002	7 656
Alphabétisation familiale	236 481	236 067
Autres charges	2 014	1 003
Bourse dédiée aux organisations	10 000	7 500
Contractuels	78 494	86 998
Déplacements et représentation	9 579	10 723
Formation	4 687	3 008
Fournitures de bureau et papeterie	5 382	3 231
Frais d'activités	108 489	30 440
Frais de locaux	130 620	138 779
Frais de réaménagement	31 565	18 095
Honoraires	1 100	6 526
Intérêts et frais bancaires	14 314	7 832
Poste et messagerie	27 208	26 253
Publicité et promotion, incluant l'utilisation du fonds affecté aux projets	187 977	205 860
Publicité engagées à titre gratuit	259 344	264 322
Acquisition de livres engagés à titre gratuit	126 406	35 834
Amortissement des immobilisations	12 769	15 170
	1 854 080	1 592 349
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	250 304 \$	150 704 \$

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	Affectés - prévoyance	Affectés aux projets	Investis en immobilisations	Non affectés	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	155 000 \$	42 793 \$	34 642 \$	75 453 \$	307 888 \$	157 184 \$
Excédent des produits sur les charges	-	-	(12 769)	263 073	250 304	150 704
Acquisition d'immobilisations	-	-	15 482	(15 482)	-	-
Affectation de l'actif net non affecté	92 700	27 500	-	(120 200)	-	-
SOLDE À LA FIN	247 700 \$	70 293 \$	37 355 \$	202 844 \$	558 192 \$	307 888 \$

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020	2019
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	250 304 \$	150 704 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 769	15 170
Gain sur radiation d'immobilisations	-	(7 398)
	263 073	158 476
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(5 507)	(21 189)
Dépôt à la Fondation du Grand Montréal, sans intérêt	50 000	(11 500)
Subventions à recevoir	55 040	(33 071)
Frais payés d'avance	15 666	(23 953)
Créditeurs	(119 543)	84 675
Produits perçus d'avance	(28 139)	(22 395)
Subvention reportée	(255 433)	(37 067)
	(24 843)	93 976
Activités d'investissement		
Acquisition d'épargne à terme	(6 968)	(250 000)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 482)	(8 264)
	(22 450)	(258 264)
Activité de financement		
Variation nette de l'emprunt bancaire	20 000	-
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(27 293)	(164 288)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	242 956	407 244
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	215 663 \$	242 956 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

BILAN

31 MARS 2020

	2020	2019
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse, intérêt de 0,35 % pour une somme de 208 986 \$	215 663 \$	242 956 \$
Épargne à terme, intérêt de 0,35 %, échéant en septembre 2020	256 968	250 000
Débiteurs (note 5)	62 619	57 112
Dépôt à la Fondation du Grand Montréal, sans intérêt	-	50 000
Subventions à recevoir (note 6)	50 000	105 040
Frais payés d'avance	20 919	36 585
	606 169	741 693
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	37 355	30 963
ACTIF INCORPOREL (note 8)	-	3 679
	643 524 \$	776 335 \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 9)	20 000 \$	- \$
Créditeurs (note 10)	59 332	178 875
Produits perçus d'avance (notes 6 et 11)	6 000	34 139
Subvention reportée (note 12)	-	255 433
	85 332	468 447
ACTIF NET		
Affecté - prévoyance	247 700	155 000
Affecté aux projets	70 293	42 793
Investi en immobilisations	37 355	34 642
Non affecté	202 844	75 453
	558 192	307 888
	643 524 \$	776 335 \$

Pour le conseil d'administration,


_____, administrateur


_____, administrateur

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

1. Statuts et nature des activités

La Fondation a été constituée le 14 novembre 1989 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. La mission de la Fondation est de soutenir les adultes et les enfants afin d'assurer le développement de leur capacité à lire et à écrire pour participer pleinement à la société.

L'objectif de la Fondation est que chaque personne puisse acquérir la capacité de comprendre et d'utiliser l'information écrite afin de parfaire ses connaissances, accroître son potentiel et se réaliser pleinement. La Fondation possède des mandats spécifiques de référence, de prévention, de soutien aux organisations, de sensibilisation et de financement.

Dans ses règlements et ses documents constitutifs, la Fondation utilise également les noms de : Fondation pour l'alphabétisation et sa version anglaise Literacy Foundation.

2. Principales méthodes comptables

La Fondation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Biens et services reçus à titre gratuit

La Fondation reçoit, dans le cours normal de ses activités, des services de publicité d'une valeur de 259 344 \$ et des livres d'une valeur de 126 406 \$ gratuitement. Ces services et ces livres auraient dû être acquis afin de mener à bien la mission de la Fondation. Les biens et services reçus à titre gratuit sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'apport.

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

Les produits de commandites, de cotisations et les autres produits sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés, que le montant est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Méthode	Taux
Équipement de bureau	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, de l'épargne à terme, des comptes clients, et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'emprunt bancaire et des comptes fournisseurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fondation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

2. Principales méthodes comptables (suite)**Instruments financiers (suite)***Coûts de transaction*

La Fondation comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. Subventions et dons

	2020	2019
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur		
Fonctionnement ^(a)	545 000 \$	545 000 \$
Alphabétisation familiale	257 419	236 067
Placement réussite	98 220	-
Info Apprendre	50 000	77 000
20e anniversaire de la lecture en cadeau	-	40 000
Dons provenant d'évènements par des tiers	219 597	55 944
Autres dons	157 113	154 020
Programme de dons majeurs	88 982	55 278
Dons provenant d'activités	88 622	90 516
Emploi-Québec	30 247	16 410
Ville de Montréal	2 115	6 378
Gouvernement du Canada	3 232	-
	1 540 547 \$	1 276 613 \$

a) Les conditions et modalités de la convention d'aide financière 2019-2020 signée avec le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur demeurent les mêmes que celles de l'exercice précédent.

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

4. Répartition des frais de projet et frais généraux

	Frais de projets 2020	Frais de projets 2019	Frais généraux 2020	Frais généraux 2019
Salaires et charges sociales	377 341 \$	328 524 \$	201 022 \$	153 767 \$
Abonnements et cotisations	6 731	3 797	1 555	963
Acquisition de livres	21 002	7 656	-	-
Autres charges	2 014	542	-	460
Bourse dédiée aux organisations	10 000	7 500	-	-
Contractuels	57 560	66 409	20 934	20 589
Déplacements et représentation	5 216	6 117	4 363	4 607
Formation	2 568	1 419	2 119	1 589
Fournitures de bureau et papeterie	3 524	2 243	1 858	988
Frais d'activités	4 376	3 835	104 113	26 605
Frais de locaux	51 683	43 053	78 937	95 759
Honoraires	-	648	1 100	5 878
Intérêts et frais bancaires	4 240	1 759	10 074	6 073
Poste et messagerie	25 161	24 950	2 047	1 303
Publicité et promotion, incluant l'utilisation du fonds affecté aux projets	171 565	193 629	16 412	12 201
Amortissement des immobilisations	8 228	10 622	4 541	4 548
Frais de réaménagement	31 565	18 095	-	-
Publicité reçue à titre gratuit	259 344	264 322	-	-
Livres reçus à titre gratuit	126 406	35 834	-	-
Alphabétisation familiale	236 481	236 067	-	-
	1 405 005 \$	1 257 021 \$	449 075 \$	335 330 \$

5. Débiteurs

	2020	2019
Comptes clients	8 152 \$	4 542 \$
TPS et TVQ à recevoir	54 467	52 570
	62 619 \$	57 112 \$

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

6. Subventions à recevoir

	Ministère de l'Éducation et de l'Enseigne- ment supérieur	Emploi Québec	Total 2020	Total 2019
Solde au début	100 000 \$	5 040 \$	105 040 \$	71 969 \$
Montants imputés aux résultats	(100 000)	(5 040)	(105 040)	(71 969)
Encaissements de l'exercice	50 000	-	50 000	105 040
Solde à la fin	50 000 \$	- \$	50 000 \$	105 040 \$

7. Immobilisations corporelles

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	42 250 \$	17 387 \$	24 863 \$	25 004 \$
Équipement informatique	19 096	6 604	12 492	5 959
	61 346 \$	23 991 \$	37 355 \$	30 963 \$

8. Actif incorporel

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Site Web - Dons en ligne	36 794 \$	36 794 \$	- \$	3 679 \$

9. Emprunt bancaire

La Fondation dispose d'une marge de crédit disponible de 225 000 \$, au taux préférentiel. La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances d'une valeur nette de 62 619 \$ et elle est renégociable annuellement.

10. Crédoiteurs

	2020	2019
Comptes fournisseurs et frais courus à payer	31 009 \$	139 065 \$
Salaires et vacances à payer	28 323	39 810
	59 332 \$	178 875 \$

LA FONDATION QUÉBÉCOISE POUR L'ALPHABÉTISATION

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

11. Produits perçus d'avance

	2020			
	Commandites	Sous-location	Autres Produits	Total
Solde au début	33 462 \$	- \$	667 \$	34 139 \$
Montants imputés aux résultats	(33 462)	-	(667)	(34 139)
Encaissements de l'exercice	6 000	-	-	6 000
Solde à la fin	6 000 \$	- \$	- \$	6 000 \$

	2019			
	Commandites	Sous-location	Autres Produits	Total
Solde au début	30 000 \$	25 865 \$	669 \$	56 534 \$
Montants imputés aux résultats	(30 000)	(25 865)	(669)	(56 534)
Encaissements de l'exercice	33 462	-	677	34 139
Solde à la fin	33 462 \$	- \$	677 \$	34 139 \$

12. Subvention reportée

	2020	2019
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Alphabétisation familiale		
Solde au début	255 433 \$	292 500 \$
Montants imputés aux résultats	(257 419)	(237 067)
Encaissement de l'exercice	1 986	200 000
	- \$	255 433 \$

13. Engagements contractuels

Les engagements pris par la Fondation en vertu de baux totalisent 138 360 \$ avant TPS et TVQ et autres frais et les versements estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2021	44 764 \$
2022	46 106
2023	47 490
	138 360 \$

14. Instruments financiers**Risques financiers**

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est exposée à ce risque principalement à l'égard de son emprunt bancaire et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fondation à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fondation est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, la Fondation évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont elle a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les autres créances, la Fondation évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.